

**PROCÈS-VERBAL DE LA 159<sup>ème</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES DÉLÉGUÉS****PAYERNE - 17 mars 2013***HALLE DES FÊTES à 09h30*

Présidence : Claude-André MANI

Procès-verbal : Bernard DUTRUY

Présents CC : Priska DUTOIT Scheuner, Christiane FERROT, Denys BERTHOLET, Jean-Luc BEZENÇON, Anne-Lise CORNAZ, Josiane DUPRAZ, Jean-Jacques MERCIER, Michel PANCHAUD, Yvan NEY

Présents CM : Lise DUTRUY, Edwige CLOT, Emmanuel VIOLI, Romain MAYOR, Alain DEVALLONNÉ

Excusés : Jean-François MONOT, Dominique TILLE

*Dès 9 h, la « répétition » des chants communs - interprétés durant l'AD - est conduite par les membres de la CM.*

En préambule, le Président remercie le chœur mixte « La Chanson des Hameaux » d'avoir réchauffé et égayé l'atmosphère par son aubade de qualité qui, ose-t-il l'espérer, incitera la météo à faire mûrir la pomme, même si le moment n'est pas encore venu d'avoir l'Adam...

Actuellement dirigée par Jean-Marc PILLONEL, cette société est très active : membre du Giron de Broye-Vully, elle participe régulièrement aux Fêtes cantonales dont elle est, cette année, co-organisatrice. En outre, elle parraine le Petit Chœur des Hameaux. *Pour nous souhaiter une excellente journée, La Chanson des Hameaux nous offre :*

*CHANTS : « Autant le temps », « Eve et la pomme » et « L'amour c'est comme la météo »*

Après avoir remercié "La Chanson des Hameaux" pour sa prestation de qualité, sa présidente et son directeur, notre Président souligne la pertinence de son interprétation et des propos tenus et lui souhaite de pouvoir cultiver encore longtemps cet amour pour l'art choral.

**Ordre du jour**

01. Ouverture de l'Assemblée – Bienvenue
02. Hommage aux disparus
03. Désignation des scrutateurs
04. PV de l'AD du 25.03.12 à Yverdon-les-Bains *(exp. en fév. 13 et sur le site)*
05. Rapports d'activités 12 CC/CM *Discussion – adoption*
  - a) Retour sur les séances d'arrondissements
06. Admissions – démissions
07. Comptes 2012 + Rapport des vérificateurs *Discussion – adoption – vote*
08. Budget 2013 - Cotisations *Discussion – adoption – vote*
09. Nominations de la Comm. de vérification des comptes 2012 + Mb. CC/CM
  - a) de la Commission de vérification des comptes 2012
  - b) nouveaux membres CC (2) et CM (1)
  - c) membres d'honneur
10. Activités SCCV 2013-14
11. USC
12. Date et lieu de la prochaine AD 2014
13. Propositions individuelles et divers
14. Clôture de l'Assemblée générale des Délégués

**Attention** : proclamation des jubilaires durant l'assemblée par catégorie de mérite (en 3 moments).

## 01. Ouverture de l'Assemblée - Bienvenue

L'Assemblée ordinaire des Délégués est officiellement ouverte à 09h37.

Sociétés présentes : 59, représentées par 118 délégués

Sociétés excusées : Le Pèlerin de Chardonne/Jongny • L'Alouette/Le Lien de Bussigny •  
La Lyre de Moudon • L'Echo de la Risaz de Grancy

Le quorum est atteint (118/138). L'Assemblée peut donc valablement délibérer.

L'ordre du jour proposé aux délégués figure dans la convocation. Il a aussi été communiqué par le biais de "A l'Unisson" et, sauf avis contraire, il sera suivi comme présenté.

Aucun avis contraire. Il sera donc suivi tel que publié.

C'est un réel bonheur que celui de pouvoir saluer en cette cité historique, Chanteuses et Chanteurs, nouveaux ou émérites, membres sympathisants, invités, organisateurs de la fête cantonale.

Le Président salue ensuite la présence particulière de nombreuses personnalités, dont :

MARTINET	Philippe	Président du Grand Conseil vaudois
LUISIER-BRODARD	Christelle	Syndique de Payerne
CHOLLET	Jean-Marc	Député au GC
CORNAMUSAZ	Philippe	Députée au GC
SCHMUTZ	Daniel	Président d'honneur SCCV
MILLIOUD	Jean-Pierre	Président d'honneur SCCV
CORNAMUSAZ	André	Président du CO FCCV-Payerne 13
RAPIN	Marie-Claire	Secrétaire générale du CO Payerne 13
BLASER	Serge	Chef du dpt « Finances »
CLOT	Serges	Chef du dpt « Artistique »
SCHRÖETER	Tony	Chef du dpt « Logistique »
BERGER	Claude	Chef du dpt « Ressources financières »
PITTET	Danièle	Chef du dpt « Communication »
LENNERT	Marc	Pasteur
DEPRAZ	Pierre-Alain	Représentant de l'AVDC
ROBERTI	Arlette	Représentante de la presse
LEBEC	M.	24 H
PILLONEL	Jean-Marc	Editions Sympaphonie
HENCHOZ	Jacques	Major de table
JEAN-MAIRET	René	Doyen

... ainsi que les membres d'honneur et les représentants des sociétés et associations cantonales amies.

### Les membres d'honneur SCCV présents :

Pierre-André COLLET, Frédy HENRY, André JAQUEROD, Claire MARTIN, Jacques PRADERVAND, Pierre THÉVOZ

La presse est représentée par Madame Arlette ROBERTI.

### Parmi les excusés de marque :

Mme WARIDEL Brigitte	Cheffe du Service des Affaires culturelles VD
M. FALQUET René	Responsable musical "A Cœur Joie"
M. BRON Patrick	Membre d'honneur
M. FORESTIER François	Membre d'honneur
M. GESSENEY-RAPPO Dominique	Membre d'honneur

---

M. MAMIE Jean	Membre d'honneur
Mme MONNIER Anne-Marie	Membre d'honneur
M. RASTORFER Francis	Membre d'honneur
M. ZBINDEN Julien-François	Membre d'honneur

Le cours de l'histoire a fait changer les choses ; autrefois, il y avait une reine à Payerne ; pas celle qui avait un pied plus long que l'autre, mais bien celle qui aurait fait, avec le concours de sa fille, ériger l'Abbatiale en recourant aux moines de Cluny qui arrivèrent de Cîteaux et qui jumelèrent le travail de la main au culte (sic). Aujourd'hui, y règne avec un charme bienveillant, une Syndique, Mme Christelle LUISIER-Brodard, dont le message est attendu avec impatience.

#### Extraits

*Notre commune a de multiples facettes. A la les yeux tournés vers l'avenir et pieds ancrés au terroir, Payerne compte près de 10'000 âmes. Dans cette Broye intercantonale, nous jouons un rôle de centre commercial, à mi-distance entre Berne et Lausanne et travaillons main dans la main avec nos amis fribourgeois.*

*L'ensemble de la région connaît aujourd'hui croissance démographique sans précédent et investit dans le développement économique et les infrastructures.*

*Mais Payerne a aussi un autre visage, très important : elle est très attachée à son patrimoine, à sa vie locale, à ses sociétés qui sont l'âme de notre cité.*

*Le Payernois est rabelaisien, il aime manger, boire et partager des moments festifs avec ses amis. Notre région s'apprête à vivre de grands moments avec le Tour de Romandie, le 26 avril, et bien sûr la Fête Cantonale des Chanteurs Vaudois en mai prochain.*

*Je voudrais ici vous remercier vous tous chanteurs qui allez être le cœur de la Fête. Je l'ai personnellement vécue comme chanteuse à la Fête cantonale de Payerne en 1989, et c'est pour moi un souvenir marquant. Le trac avant les prestations, l'émotion partagée avec le public, l'attente des réactions. Nul doute que vous allez tous vivre des moments inoubliables.*

*Remercier également et chaleureusement organisateurs, bénévoles, membres des sociétés qui se sont investis sans compter pour assurer le succès de la manifestation et ont choisi un slogan révélateur : « Faites vibrer Vaud chœurs ! »*

*Avec ce slogan, vous marquez votre volonté d'une part, Fête pour les chanteurs, mais aussi Fête pour l'ensemble de la population régionale, avec un programme qui fait part belle aux animations et à l'échange. Bravo pour ce choix. Nous nous réjouissons de partager des moments à la fois d'émotion et de convivialité.*

*Je conclurai en citant cet écrivain français, Michel DEON qui disait :*

*« Pour aimer un pays, il faut le manger, le boire et l'entendre chanter. »*

Le Président prie Mme la Syndique de transmettre nos remerciements à la Municipalité pour son accueil et le vin d'honneur qui sera tantôt servi dans des verres au long pied et, à l'instar de sa *prédécesseure* Berthe, invite l'assemblée à saluer son intervention qui fleure bon le métier par un tissu d'applaudissements.

## **02. Hommage aux disparus**

Tout en gardant nos regards pointés vers l'avenir, nous dédions maintenant un moment de respect et de reconnaissance à celles et ceux qui sont venus avant nous, qui ont fait, puis nous ont confié la SCCV et dont les voix se sont tues, mais chanteront toujours dans nos mémoires et dans nos cœurs.

Le Président invite tous ceux qui le peuvent à demeurer debout.

Jean-Luc BEZENÇON conduit l'hommage aux 15 membres actifs ou d'honneur disparus en 2012. S'ils nous privent à jamais de leur voix, les souvenirs lumineux et l'amitié resteront pour toujours gravés dans les cœurs de tous ceux qui les ont côtoyés et partagé cette même passion qui nous anime : l'art choral.

Ainsi, il cite :

BLANC	Madeleine	Membre d'honneur SCCV	
BASTIAN	Reymond	L'Harmonie de Savigny	Savigny
BERTHOUD	François	Chorale Le Brassus	Le Brassus
DÉRIAZ	Georges-André	Harmonie des Champs	Pailly
GRIVEL	Pascal	L'Harmonie de Savigny	Savigny
JEANNIN	Roland	L'Espérance	Bussigny
LAGNAZ	Raymond	La Pontaise	Lausanne
LEYVRAZ	Danielle	Chœur d'Oratorio	Montreux
PAHUD	Agnès	La Talentelle	Echallens
PONCET	Erika	L'Aloëttaz	Penthalaz
POULY	Jean-Jacques	Echo des Pléiades	Blonay
RAPIN	Jean-Pierre	L'Helvétienne	Aigle
RENARD	Maurice	CH La Jeune Harmonie	Chernex
REY	Christiane	CD de Renens	Renens
WIRTZ	Johannes	Union Chorale	La Tour-de-Peilz

*CHANT : "Petit pays" - sous la direction de Bernard DUTRUY*

### 03. Désignation des scrutateurs

MM. Jean-Edouard BÜCHTER et Blaise BASSET (Chorège), Viviens PLEINES et Serges CLOT (Chanson des Hameaux) fonctionneront comme scrutateurs. Nous les félicitons de cette brillante promotion.

### 04. Procès-verbal de l'AD ordinaire du 25 mars 2012 à Yverdon-les-Bains

Ce PV a été envoyé aux sociétés qui ont eu loisir d'en prendre connaissance. Il était d'autre part disponible sur notre site [www.choeur.ch](http://www.choeur.ch). Partant du principe qu'aucune personne parmi celles qui l'auraient attentivement consulté n'en souhaite la lecture, quelqu'un demande-t-il d'y apporter une modification, une adjonction ou une suppression ?

La lecture et la parole ne sont pas demandées.

Il est accepté à l' <b>PUNANIMITÉ</b> avec remerciements à son auteur.
--

### PROCLAMATION DES JUBILAIRES (1<sup>ère</sup> partie)

Conduite par Anne-Lise CORNAZ et Jean-Luc BEZENÇON.

C'est aux plus fidèles de nos chanteurs que nous nous adressons maintenant. Les membres cités sont priés de se présenter sur l'estrade afin d'être respectueusement salués par notre Président et par l'ensemble des Délégués.

### MEMBRES HONORAIRES (25 ANS D'ACTIVITÉ)

#### DAMES (12)

ANEX Anne-Lise – L'Helvétienne – Aigle • BAUD Geneviève - L'Helvétienne - Aigle • BEY Marie-Pierre – Chorale de Cossonay - Cossonay • DELESSERT Chantal – Echo du Vallon – Vaulion • DVORAK Madeline – La Persévérance – Vallorbe • GUIGNET Catherine – La Croche Chœur – Grandson • HERRMANN Geneviève – La Persévérance - Vallorbe • MÜLLER Catherine – L'Alouette – Bursins • PANCHAUD Marianne – Union Chorale – La Tour-de-Peilz • PARMELIN Rose Marie – L'Alouette – Bursins • SCARFI Marceline – La Talentelle – Echallens • VULLIAMY Chantal – La Talentelle – Echallens

HOMMES (14)

BERNEY Christophe – CH de Grandcour - Grandcour • CAPT Christian – Chorale Le Brassus – Le Brassus • CLERGET Michel - Chorale de L'Orient – L'Orient • COLOMB André - L'Avenir - Forel/Lavaux • CORBAZ Eric - L'Avenir - Forel/Lavaux • GUERMANN Jean-Claude - Chorale Le Brassus – Le Brassus • IMHOF Roger – CH Poliez-le-Grand - Poliez-le-Grand • JACCAUD André – Harmonie de Savigny - Savigny & Chanson de Morrens - Morrens • LASSUEUR Jacky - La Persévérance - Vallorbe • MARION Gilbert – CH Grandcour - Grandcour • MOTTAZ Jean-Marc – CH Cronay-Donneloye - Cronay • NEYROUD Jean-Paul – Le Pèlerin – Chardonne/Jongny • STAEGER Patrick - Echo du Vallon – Vaulion • TURIN Robert – CH Orbe/Montcherand - Orbe • ZALI Blaise – Chorale Le Brassus – Le Brassus

*CHANT : « Chante en mon cœur » str. 1 - sous la direction de Alain DEVALLONNE*

**05. Rapport d'activités CC / CM**

Le rapport d'activités 2012 des deux instances, à savoir le Comité Central et la Commission de Musique, a fait l'objet d'une publication dans "A l'Unisson" n° 65 de mars 2013.

Après avoir rappelé aux sociétés retardataires quelques règles qui simplifieraient grandement le travail de la responsable, Anne-Lise CORNAZ, le Président rappelle l'état des effectifs des membres SCCV (*état au 15 février 2013*) :

• Chœurs de dames	3	
• Chœurs mixtes	41	
• Chœurs d'hommes	25	
<b>Total</b>	<b>69</b>	
• Membres actifs dames	1030	
• Membres actifs hommes	1269	
<b>Total</b>	<b>2299</b>	
• Chœurs d'enfants et d'ados	61	2350
• Chœurs de jeunes	7	250
<b>Totaux</b>	<b>68</b>	<b>2600</b>
<b>EFFECTIFS TOTAUX</b>	<b>137</b>	<b>4899</b>

Le rapport est mis en discussion. La discussion n'étant pas utilisée; elle est close.

Le rapport est adopté à l'UNANIMITÉ.

**Retour sur les séances d'arrondissements**Découpage du canton en 4 arrondissements

Qu'il soit ici permis de rappeler que, lors des séances d'arrondissements, il a été décidé, à une forte majorité, et sans opposition, un nouveau découpage du canton en 4 arrondissements afin d'organiser de manière optimale les prochaines fêtes cantonales. Cela aura comme avantage de varier l'implantation des fêtes du 3<sup>ème</sup> arrondissement actuel en lui procurant 4 lieux possibles pour organiser une fête cantonale. Ceci signifie que chaque région aura à organiser au plus une fête cantonale tous les 32 ans, et au pire tous les 64 ans, sans que cela ne change rien à la vie des sociétés ni à leur sensibilité régionale. Je demande l'Assemblée de ratifier ce principe.

Le principe de découper le canton en 4 arrondissements est accepté à l'UNANIMITÉ

Nous vous proposons de redessiner la carte des arrondissements, en vous tenant informés jusqu'au début juin. Nous attendrons alors votre détermination jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet.

Cette procédure est acceptée à l'UNANIMITÉ

### Nouveaux statuts

Pour mémoire, le Président MANI donne lecture du point 6 de la synthèse des séances d'arrondissements que l'on peut consulter sur notre site [www.choeur.ch](http://www.choeur.ch).

Le changement de répartition des arrondissement nécessite un changement fondamental de nos statuts que nous aimerions par la même occasion alléger au maximum ne laissant que le minimum légal obligatoire et laissant le reste en règlements d'application pouvant être modulés ou modifiés en tout temps sans refonte complète. (Cette proposition sera développée lors de l'AD 14.)

Le groupe de travail propose de :

- **simplifier** les statuts au strict minimum légal et de les accompagner de règlements d'applications, règlements qui permettraient au CC de les actualiser selon l'évolution rapide de la société actuelle sans attendre une AD pour proposer des modifications.
- **demander** à l'AD 13 les dérogations nécessaires pour continuer de fonctionner avec efficacité.

Le CC demande à l'Assemblée un vote de confirmation sur cet objet. En cas d'acceptation, vous recevrez une proposition de statuts d'ici fin juin. Une Assemblée extraordinaire des délégués, convoquée pour le samedi 23 novembre se prononcera, pour autant qu'elle réunisse au moins 2/3 des sociétés membres et à la majorité des membres présents sur ces nouveaux statuts.

### Vote

#### **Question 1**

*« Acceptez-vous d'accorder à vos instances dirigeantes les dérogations nécessaires pour continuer de fonctionner avec efficacité ? »*

Cette proposition est acceptée à **PUNANIMITÉ**

#### **Question 2**

*« Acceptez-vous que les nouveaux statuts soient mis en consultation, puis soumis à votre approbation en Assemblée extraordinaire 23 novembre prochain ? »*

Cette proposition est acceptée à **PUNANIMITÉ**

Dans la planification de nos tâches d'été, nous allons nous atteler à l'élaboration, de règlements d'application, d'un organigramme précis flanqué, pour chaque poste, d'un cahier des charges qui permettra d'établir un profil clair des futurs membres du Comité et de la Commission de musique. Ces documents vous seront présentés lors de la l'assemblée extraordinaire d'automne - dont chacun mesure l'importance - pour étude, et décision finale lors de l'Assemblée des délégués de 2014.

Notre Président ajoute que – suite à une demande des organisateurs de la fête qui ont reçu plusieurs remarques, pas toujours obligeantes, concernant les repas du samedi soir et du dimanche midi compris dans la carte de fête – il s'agit là d'une tradition et que le comité d'organisation n'a fait que suivre, n'ayant pas eu d'échos négatifs d'Aigle 2009. Il s'agit là d'une application d'un principe qui jusqu'alors était en vigueur et sur lequel il est trop tard de revenir. Par contre, nous entendrons volontiers vos propositions de changement, qui rejoindront d'ailleurs certainement les nôtres, lors de la prochaine Assemblée extraordinaire.

Il profite à cet instant de remercier ici toutes celles et ceux qui, de près ou de loin, œuvrent à la réussite de nos actions. Il se permet d'ajouter une gerbe de gratitude à toutes et tous ses collègues du Comité et de la Commission de musique pour leur soutien et leur précieuse collaboration. Faute de temps, il ne lui est pas possible d'évoquer les qualités de chacune et de chacun tant elles sont nombreuses. Qu'un déferlement d'applaudissements récompense ces fervents de la partition.

*CHANT : « Chanson d'ici » - sous la direction de Romain MAYOR*

Avant de continuer les débats, le Président invite à la tribune M. **Philippe MARTINET**, Président du Grand Conseil Vaudois, ajoutant que nos services de renseignements font à savoir que contrairement à l'oiseau éponyme, il a les pieds sur terre, avec une préférence marquée pour le gazon, ce qui a peut-être fait de lui un Vert. Qu'il aime aller droit au but. Qu'il est le neveu de René et qu'il n'aime pas faire les choses à moitié, donc en suivant la thèse de tout à l'heure, il n'est pas un mi, mais un gratteur. Qu'il ne nous en veuille cependant pas si tout ce que nous avons à lui offrir ce matin, c'est le perchoir ! (*Extraits*)

*Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les membres de la société cantonale des chanteurs vaudois,  
Mesdames et Messieurs les invités,*

*Ce mois de mars est décidément riche en réunions illustrant le foisonnement de la vie associative dans notre canton : après les jeunesses campagnardes, la gym et le foot, je viens donc avec plaisir vous apporter le salut des autorités politiques cantonales, et surtout sa reconnaissance pour votre travail de délégués et souvent membres des comités.*

*Le Peuple a certes exprimé un véritable coup d'cœur pour la musique en lui faisant place dans la Constitution fédérale. Mais cette votation ne remplacera jamais l'inlassable engagement des membres des comités d'associations. Et si vous êtes entrés dans une chorale par amour de l'art, il n'est pas certain que vous ayez prévu passer autant de temps à préparer des concerts, négocier le programme artistique avec votre directeur ou directrice, gérer les relations humaines au sein des groupes, ou convaincre vos voisins de venir renforcer les ténors ! Merci pour tout cela.*

*Pour vous, cette AD fait peut-être partie de la routine, mais à moi, elle a rappelé que ma plus forte émotion musicale, je l'ai vécue dans la cathédrale de Lausanne, en fin d'Ecole normale, en interprétant une cantate de Bach avec le chœur de l'ENL renforcé par les cuivres de St-Paul. Aujourd'hui encore, rien que d'y penser, j'ai la poitrine qui se soulève et se gonfle d'une impression unique ... C'est dire la force de la musique, lorsqu'elle est le produit d'une œuvre géniale, d'un travail d'équipe et d'un contexte.*

*On peut d'ailleurs s'interroger sur la place qu'on fait tenir à la musique aujourd'hui :*

- elle réunit – comme vous ce matin et bientôt la Cantonale – mais elle isole aussi comme je le vois dans le train chanque matin
- elle valorise le talent créatif mais le pille aussi, via le piratage généralisé
- elle mobilise les choristes mais se consomme aussi passivement ; on parle de « lazy listening »
- elle est accessible à tous mais semble aussi devoir être mise en scène de manière de plus en plus sophistiquée, voire maniérée
- elle donne du plaisir mais tourne trop souvent à la compétition : The voice, la nouvelle star, la star ac' ...

*Dans un tel contexte, votre engagement pour la qualité, la simplicité et le partage devient presque un acte de résistance aux excès de notre époque. Je le dis sans « nostalgie ni amertume » mais avec la lucidité du responsable politique, conscient qu'il faut souvent ramer à contrecourant. De fait, je comprends mieux aujourd'hui le combat de mon oncle et parrain René MARTINET, alors président de l'AVDC, d'abord pour ne pas perdre l'apprentissage du solfège à l'école, puis préserver la formation musicale des instit' à la HEP. Et je crains qu'il n'ait vu juste trop tôt.*

*Mais à la veille de votre cantonale de mai, dans cette même ville de Payerne, qui verra s'exprimer tout le dynamisme de l'art choral du Pays de Vaud, il serait mal venu de tenir des propos pessimistes. Du reste, il suffit de parcourir les pages de votre site internet pour mesurer l'activité intense du monde choral, y compris les cours, formations et concerts donnés. Alors une fois encore merci pour cette contribution essentielle à un art de vivre par la musique.*

## 06. Admissions – démissions

Durant l'année écoulée, c'est avec regret que nous avons enregistré la démission de :

### Démissions

- CM Crescendo de Grandson 5<sup>e</sup> arrdt

Et c'est avec grande joie que nous accueillons dans nos rangs les sociétés suivantes :

### Admissions

- CH Le Léman de Coppet 2<sup>e</sup> arrdt
- CJ Ecole Rudolf STEINER de Lausanne 3<sup>e</sup> arrdt

A tous ces nouveaux membres, nous souhaitons la plus cordiale des bienvenues. La SCCV espère qu'ils trouveront entière satisfaction dans ses rangs et les invitons à utiliser, si besoin est, les colonnes de A l'Unisson afin de se présenter. Le Président appelle toutes les sociétés à inciter et encourager d'autres chorales qui leur sont voisines à soigner leur timidité et à nous rejoindre. Les membres des CC et CM restent à leur disposition pour les appuyer dans cette démarche.

*CHANT : « La fille de l'air » - sous la direction de Emmanuel VIOLI*

## 07. Comptes 2012

### Présentation – Discussion – Adoption

7.1 Les comptes 2012 ont été envoyés aux sociétés.

Le budget présenté en 2012 annonçait un déficit de Fr. 6'900.00 - et les comptes bouclent avec un bénéfice de Fr. 447.95 . Le ménage de la SCCV reste donc stable. La trésorière, Mme Christiane FERROT, se plaît à relever le magnifique soutien du Service des Affaires Culturelles de l'Etat de Vaud, pour diverses activités de promotion et soutien du chant, entre autres Festival de Musiques Populaires et concours de compositeurs. Notre journal nous coûte environ Fr 26'000.00 répartis entre le SCCV et l'AVDC.

Au 31 décembre 2012, les Actifs de la Société s'élevaient à Fr. 135'057.76

7.2 La Commission de vérification des comptes, formée des sociétés de : L'ESPÉRANCE de Suchy, de LA CROCHE CHŒUR de Grandson et du CM de La Sarraz a procédé aux contrôles statutaires.

Monsieur Pierre-André COLLET de L'Espérance de Suchy rapporte au nom la Commission et propose à l'assemblée, au nom de la commission de vérification, de :

- adopter les comptes tels que présentés
- en donner décharge à la caissière
- donner décharge au Comité Cantonal de sa gestion et à l'organe de contrôle

L'ESPÉRANCE de Suchy quitte la Commission de vérification des comptes.

7.3 La discussion est ouverte. La parole n'étant pas demandée, elle est close.

Le Président soumet au vote de l'Assemblée les trois propositions de la Commission de vérification des comptes, à savoir :

- adopter les comptes tels que présentés
- en donner décharge à la caissière
- donner décharge au Comité Cantonal de sa gestion et à l'organe de contrôle

**Les comptes 2012 sont acceptés à l'UNANIMITÉ.**



## 08. Cotisations – budget 2013

### Discussion – Adoption

#### o Cotisation 2013

Le Comité Cantonal propose de laisser les cotisations inchangées pour 2013 malgré l'augmentation de Fr. 0.40 due à l'actualisation de la part SUISA.

La répartition du montant de la cotisation SCCV se présente comme suit :

- SUISA	Fr. 5.15
- SCCV	Fr. 6.85
- USC	Fr. 4.00

Pour un total de Fr. 16.-- par membre SCCV.

La discussion est ouverte. La parole n'étant pas demandée, elle est close.

**Les Délégués acceptent à l'UNANIMITÉ la proposition du  
Comité Cantonal de maintenir la cotisation à 16 francs.**

#### o Budget 2013

Commenté par notre trésorière, le budget 2013 révèle une perte de Fr. 12'300.00 pour une balance de Fr. 148'700.00 . Elle relève en particulier que ce déficit est principalement dû à l'investissement pour la FCCV-Payerne 13 (*honoraires des jurys – partitions – créations – etc.*)

La discussion est ouverte. La parole n'étant pas demandée, elle est close.

**Les délégués acceptent à l'UNANIMITÉ le Budget 2013 présenté  
par le Comité.**

Un grand merci à Christiane FERROT pour son inlassable travail et félicitations pour son exactitude et sa spontanéité.

### VÉTÉRANS CANTONAUX ET FÉDÉRAUX (35 ANS D'ACTIVITÉ)

Conduite par Anne-Lise CORNAZ et Jean-Luc BEZENÇON.

#### DAMES (3)

CRISTINET Odile – L'Alouette - Bursins • FAVRE Andrée – L'Harmonie - Payerne • HENCHOZ Liliane – Echo des Pléiades - Blonay

#### HOMMES (13)

BARDET Jean-Jacques – Echo du Vallon - Vaulion • BARDET Jean-Pierre – Ch de Missy - Missy • BRAISSANT Reynald – Chorale de Cossonay – Cossonay-Ville • CHRISTINET Jean-Charles - L'Alouette - Bursins • CRETIN Claude - Chorale de L'Orient - L'Orient • CRUCHON Rémy – La Talentelle - Echallens • DEMONT Georges – L'Harmonie - Savigny • FAZAN Jérôme – CH Apples/Gimel - Apples • GENIER Gilbert – L'Aloëttaz - Penthalaz • GLAUSER Daniel – Harmonie des Campagnes – Goumœns-la-Ville • RIEDO Robert – Ass. chorale Glion-Roche-Villeneuve - Roche • SEYDOUX Robert – Chorale d'Orbe/Montcherand – Orbe • WYSS Jean-Daniel – L'Espérance – Bière

*CHANT : « Chante en mon cœur » str. 2 - sous la direction de Alain DEVALLONNE*

## 09. Démissions – Nominations

a) Commission de vérification des comptes : selon le tournus en vigueur, la commission de vérification des comptes 2013 sera composée des représentants de :

1. LA CROCHE CŒUR de Grandson
2. CHŒUR MIXTE de La Sarraz
3. L'HELVÉTIENNE d'Aigle

b) Nouveaux membres CC (2) et CM (1)

CC Nous sommes toujours à la recherche d'un membre au CC pour remplacer Pierre MAILLEFER, membre qui en principe, devrait provenir de l'actuel 5<sup>ème</sup> arrondissement. Toutefois, en vertu de la marge de manœuvre accordée ci-dessus, cette condition, avec les nouveaux statuts, devient caduque. Il n'en demeure pas moins que nous sommes à la recherche de 2 personnes au comité. Il s'agit en outre de trouver une personne pour remplacer Anne-Lise CORNAZ, démissionnaire après 15 ans d'activité.

Qualités souhaitées : bonnes, ou excellentes compétences informatiques ; bosse des chiffres et de la comptabilité ; aisance en communication et entrées auprès de médias et surtout de la passion.

CM D'autre part, nous sommes à la recherche, pour la Commission de musique, d'un membre dont la tâche consisterait à reprendre la rubrique « Sous la loupe » qui a été jusqu'alors assumée par Alain DEVALLONNÉ. Contactez-nous.

Autre Pour terminer ce chapitre, nous avons pensé mettre sur pied une mini commission de porte-drapeau hors comité. Ce travail, pour des raisons évidentes, conviendrait très bien à trois jeunes retraités. Vu le poids du drapeau, nous le déclinons au masculin.

c) Nomination de 2 membres d'honneur : Anne-Lise CORNAZ et Alain DEVALLONNÉ.

**Par acclamation, Anne-Lise CORNAZ et Alain DEVALLONNÉ sont nommés  
Membres d'Honneur de la SCCV.**

Le Président leur remet leur diplôme.

Hommages leur seront rendus et publiés dans le n° 66 de « A l'Unisson » de mai 2013.

## 10. Activités SCCV 2013-14

### 10.1 FCCV-PAYERNE 13 - Côté artistique – Rappel par Lise DUTRUY

Exécution de votre programme devant le jury au Temple ou à l'Eglise catholique

J'aimerais vous rappeler quelques données nouvelles à propos du déroulement de nos passages devant les jurys :

Pour respecter les directives de l'Union Suisse des Chorales, un énorme travail a été accompli tout au long de l'automne dernier pour se terminer en janvier de cette année. Ce fut encore plus laborieux de respecter votre vœu qui était de maintenir le même jury pour toute une division.

Mais, avec nos collaborateurs du département artistique de Payerne nous y sommes arrivés !

Ce planning est donc un peu différent de celui des autres Fêtes : 4 sociétés font la mise en voix en même temps dans des locaux attenants au Temple ou à l'Eglise catholique.

A l'heure prévue, vous entrerez les 4 en même temps. Seule la 1<sup>ère</sup> société mentionnée sur le programme ira sur les podiums ; les 3 autres sociétés iront s'asseoir pour assister à cette prestation. Lorsque celle-ci sera terminée, la 2<sup>ème</sup> société prendra place tandis que la 1<sup>ère</sup> viendra prendre place comme auditeur. Et ainsi de suite ; ces 4 sociétés seront jugées par 1 jury A. Votre commissaire vous guidera dans ces déplacements.

A noter que vous avez la possibilité de chanter **quelques mesures** de vos chœurs afin de prendre contact avec l'acoustique locale !!!! **Je vous recommande chaleureusement d'utiliser cette possibilité !**

Ce n'est qu'à la fin du 4<sup>ème</sup> passage que les 4 sociétés sortiront ensemble du lieu de

concert afin de permettre à 4 nouvelles sociétés d'entrer et d'être jugées par le jury B.

Le jury aura alors quelques minutes pour délibérer et préparer les entretiens dans des locaux proches du lieu de concert. Chaque société aura ensuite 10' pour écouter les commentaires du jury. Il n'est pas interdit d'enregistrer les commentaires si vous le désirez...

10' c'est très court malheureusement ; c'est peut-être pour cela que vous avez été nombreux à demander un rapport écrit.

Un membre du comité ou de la CM de la SCCV sera là pour veiller au respect de l'horaire.

Pour **les lectures à vue**, le principe est le même que lors des fêtes précédentes ; votre chef a 10' pour découvrir la nouvelle partition puis vous travaillez 50' ; après un petit déplacement vous vous produisez devant le jury. Celui-ci vous remettra un commentaire écrit en principe lors du palmarès ; nous espérons que les jurys de la lecture arriveront à finaliser leur travail pour le dimanche matin...

#### Franges ou pas ?

Une autre nouveauté sera inaugurée à Payerne : selon le vœu de plusieurs d'entre vous, le ruban muni de franges dorées, argentées, bronzées ou carrément blanches n'a plus tellement sa raison d'être au XXI<sup>e</sup> siècle d'autant plus que certaines sociétés n'ont pas de drapeau. Votre société s'est déterminée pour l'un ou l'autre principe lors de votre inscription.

La SCCV n'a pas eu le cœur de complètement supprimer la tradition.

Nous allons donc au devant d'une cérémonie du palmarès panachée :

- d'une part, on va mentionner pour certains le critère : **or – argent – bronze – blanc**.
- d'autre part ce sera : **excellent – très bien – bien – suffisant**.

Les sociétés appartenant à la catégorie des « Concerts libres » recevront une attestation de participation.

Toutes les sociétés recevront un ruban souvenir de la Fête 2013 de Payerne ; seules les sociétés qui l'ont demandé auront des franges de la couleur méritée !

#### Chantée de minuit

Quelques membres de la CM sont venus ou vont venir vous rendre visite avant la Fête pour diriger la pièce imposée.

Ces visites sont organisées en toute amitié non pas pour vous « inspecter » comme c'était la coutume il y a quelques décennies mais pour nous permettre de vous rencontrer ; merci à tous ceux qui ont répondu positivement à notre proposition.

Nous rechanterons ces chœurs imposés lors de la Chantée de minuit sur la place de l'Abbatiale à Payerne. Peut-être notre petit fascicule « Nous Vaud 13 » sera utile à ce moment de la fête : chaque chanteur va pouvoir suivre le chœur d'une catégorie autre que la sienne... et le proposer à son chef pour un programme à venir...

Nous attendons également votre société pour qu'elle se produise lors de la chantée de minuit entraînant derrière elle le public nocturne : les organisateurs se réjouissent de ce moment festif et musical.

#### Ensembles vocaux

Le 25 mai aura lieu le concours des EV, à 17h et à 20h à l'église catholique. La proclamation des résultats aura également lieu à minuit sur la place de Fête !

Rappelons que seront nominés le 1<sup>er</sup> prix du jury et le prix du public. Il n'y a pas de classement pour les autres sociétés.

Que la Fête soit belle !

---

**10.2 FCCV-Payerne 2013 – M. André CORNAMUSAZ, président du CO**Points à relever

- *Félicitations à nos CC et CM pour le travail effectué durant la préparation de la Fête et remerciements pour leur disponibilité*
- *Satisfaction de constater que le nombre de sociétés inscrites est proche d'un record, preuve d'une vitalité certaine de l'art choral*
- *Heureux de conduire la toute belle équipe d'un CO où les maîtres mots sont : compétence – disponibilité – amitié – respect*
- *Durant la dernière ligne droite, tout mettre en œuvre afin que vous soyez fiers de pouvoir dire : « A Payerne, j'y étais. Et quelle belle Fête ! »*

Questions pratiques

- *Demande de prendre livraison, dans le hall d'entrée, des cartons contenant divers documents (cartes et livrets de fête – affiche – une quittance à retourner datée et signée*
- *Insignes et repas supplémentaires seront distribués par le commissaire de chaque société*
- *Envoi des documents aux sociétés qui n'ont pas encore payé dès que leur règlement sera effectué*
- *Possibilité d'acheter ce jour des billets pour les 2 concerts de gala*
- *Possibilité également de se procurer aujourd'hui les articles de « La Boutique »*
- *Visiter le site officiel de la Fête : [www.vaudchoeurs.ch](http://www.vaudchoeurs.ch)*

**10.3 ARMP – FESTIVAL DE MOUDON – Denys BERTHOLET**

Pour nous, le Festival des musiques populaires est une belle vitrine. Malgré la proximité de la FCCV de Payerne, nous avons répondu « Présent ! ». Avec l'aide des associations chorales romandes, de l'AVDC et du mouvement « A Cœur Joie », nouveau membre, nous assurerons une permanence les 08 et 09 juin prochains.

Nous tiendrons un stand d'accueil sous le porche de l'église et une buvette à 2 pas de là, sur la Place du Marché.

En relisant le Bulletin de mars, vous constaterez que nous cherchons des bénévoles pour diverses petites tâches. Engagez-vous ! Denys BERTHOLET est à votre disposition pour répondre à toute question et prendre vos inscriptions. Les tranches horaires seront définies en fonction des disponibilités de chacun(e).

La programmation 13 est bouclée mais les sociétés chorales peuvent déjà s'inscrire pour 2014 sur le site du Festival : [www.festival-moudon.ch](http://www.festival-moudon.ch).

Moudon, c'est notre Festival. C'est ensemble que nous le rendrons plus populaire.

**10.4 GVFM – « MAINS DANS LES MAINS » - Alain DEVALLONNÉ**

La prochaine édition aura lieu les 21 et 22 septembre 2013. Après la France, cette manifestation revient en Suisse, probablement dans le Gros-de-Vaud.

**10.5 « DIVERS » - Bernard DUTRUY, secrétaire cantonal**Rappel des points suivants :

- Annoncer tout changement de présidence et de direction avec pedigree complet des intéressés
- Respecter tous les délais demandés lors de l'inscription à un événement
- Penser à consulter souvent le site : [www.choeur.ch](http://www.choeur.ch)
- Utiliser sans retenue notre bulletin « A l'Unisson » pour la promotion de vos manifestations en respectant les délais rédactionnels indiqués en page 4 de couverture.

---

*CHANT : « Prenons le temps de nous aimer – dirigé par Lise DUTRUY*

## 11. USC

En avant-propos, le Président remercie celles et ceux qui ont permis de faire aboutir la votation du nouvel article constitutionnel sur la musique avec le magnifique résultat que l'on sait.

Puis il informe que la SCCV est l'hôtesse de l'Assemblée des délégués de l'USC, qui se tiendra pour la dernière fois sur deux jours les 13 et 14 avril à Vevey. Le canton de Vaud a droit à 5 représentants qui seront désignés ultérieurement.

Ces délégués ont pour mission de défendre et voter en faveur de la décision que vous prendrez tout à l'heure.

Il s'agit, vous l'avez compris, de l'augmentation de 2.- par membre à partir de 2014.

Les causes, comme vous avez pu le lire, sont partiellement politiques ; en effet, l'Office fédéral de la culture qui subventionne les associations nationales culturelles estime que notre marge d'autofinancement n'est pas suffisante pour justifier une augmentation de ses subsides. Néanmoins, nous avons obtenu de l'OFK que pour 2013 et 2014, notre manne serait portée de Fr. 60'000 à 90'000.-.

Cela signifie-t-il que nous cherchions à gagner sur les deux tableaux ? Même si la situation incite à le penser, il ne s'agit pas de cela. Sans effort de la part des choristes de l'USC, après 2015, l'Office fédéral reviendrait à la situation précédente, c'est à dire au mieux celle de 2012, soit Fr. 60'000.-, voire au pire celle de 2011 soit Fr. 41'000.-.

Vous pouvez donc prendre la mesure du manque à gagner conséquent que cela entraînerait, mettant ainsi en péril l'existence-même de l'USC.

Suite à la décision du CC/USC de proposer cette augmentation de cotisation lors de l'AD de Vevey, une commission chargée d'examiner les comptes en vue de trouver des économies a été mise sur pied et ira, quel que soit le résultat du vote du 14 avril, au bout de son travail.

Que nous rapporte l'USC ?

Depuis 2005, l'USC, par décisions de son CC, s'est profilée sur la scène suisse par différents moyens d'information : site internet, journal Chorus – dont le prix de l'abonnement n'a pas été augmenté malgré la hausse des prix du papier – moyens qui, par les mêmes décideurs ont été améliorés au cours du temps. L'USC est une plate-forme du chant choral en Suisse.

L'USC a récemment intégré le SKJF en son sein non seulement en tant que festival bisannuel, mais en tant qu'institution responsable du soutien à la relève. Elle finance les cours de formation et de formation continue des experts, ou des jurys. Elle finance à hauteur de Fr. 100'000.- tous les trois ans le Chœur suisse des jeunes, fleuron de l'art choral et magnifique vitrine tant en Suisse que sur le plan européen. De nombreux jeunes chefs talentueux y ont d'ailleurs fait leurs classes. Elle soutient la participation de jeunes à l'Eurochor. Le sponsor qui nous y aidait est sur le point de se retirer. Elle a mis sur pied une banque de données d'adresses qui a connu, il est vrai des errances juvéniles, mais qui, aux dires des cantons qui l'utilisent, fonctionne désormais à satisfaction. Les cantons romands attendent avec impatience un « cahier mode d'emploi » en « bon » français, mais dont la traduction est coûteuse.

Le secrétariat s'est professionnalisé, offrant plus rapidement plus de services : contrats types pour chefs - exemples de statuts et de règlements - mise au point du fonctionnement des jurys durant les fêtes cantonales - modèle qui sera appliqué à Payerne - Concours suisse des chorales : 16 et 17 novembre prochain à Aarau - fête suisse de chant en mai 2015 à Meiringen - séminaire dit de Muristalden, destiné aux chefs et responsables de chœurs de jeunes et d'enfants.

Elle offre à partir du 1<sup>er</sup> mars à tous les chœurs membres (env. 1900) un accès privilégié à l'extraordinaire banque de données Musicanet.org. Je dois préciser ici que cet accès est public

et gratuit, mais pour une faible partie seulement, alors que l'accès privilégié est accessible à tout un chacun moyennant une contribution annuelle de 20 euros. Elle offre outre un tarif préférentiel chez SUISA une banque de collecte de données pour faciliter et rationaliser vos déclarations. La redevance SUISA pour les chœurs d'enfants et de jeunes, soit environ Fr. 18'000.- Une allocation de Fr. 2.- par enfant qui participe à une fête cantonale ou à un événement organisé par une association cantonale. Elle soutient la production de CD lors d'un événement cantonal (par exemple nos Bricelets vaudois).

Tout cela ne va pas sans engendrer des coûts. Des fonds ont été dissous et si l'on veut continuer à fonctionner, il n'y a que deux moyens, de notre avis indissociables : chercher des économies partout où cela est possible et augmenter la cotisation de Fr. 2.- par membre au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Le Président ouvre la discussion sur ce sujet. La discussion n'étant pas demandée, nous passons au vote.

### Vote

Notre Président prie les scrutateurs d'être particulièrement attentifs.

### Question

« *Acceptez-vous une augmentation de cotisation USC de deux francs par membre dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014 ?* »

### Résultats

**OUI : 68      NON : 5      ABST. : 9      TOTAL : 82      Non exprimés : 36 !!**

**L'AUGMENTATION de cotisation USC de Fr. 2.00 EST ACCEPTÉE à la majorité simple des délégués présents.**

Ce résultat sera répercuté par les 5 délégués vaudois le 14 avril prochain à Vevey.

## 12. Date et lieu de la prochaine AD 2014

La 160<sup>ème</sup> AD de la SCCV se déroulera

**le dimanche 16 mars 2014**

dans le 3<sup>ème</sup> arrondissement actuel (lieu à déterminer).

### **PROCLAMATION DES JUBILAIRES (3<sup>ème</sup> partie)**

Conduite par Anne-Lise CORNAZ et Jean-Luc BEZENÇON.

### **CITATION (50 ANS D'ACTIVITÉ)**

#### DAMES (4)

FISCHER Paulette – Union Chorale – La Tour-de-Peilz • GUIGNARD Madeleine - Echo du Vallon - Vaulion • PITTEIX Marie-Hélène – L'Helvétienne - Aigle • THONNEY Georgette – Chœur mixte – La Sarraz

#### HOMMES (10)

BARDET Francis - L'Espérance - Villars-le-Grand • BURRI Ernest – L'Espérance - Bière • CUSIN Jean-Claude – CH de Grandcour - Grandcour • DUTOIT Charly – CH Corcelles/Payerne – Corcelles/Payerne • FLACTION André - CH Cronay-Donneloye – Cronay • FREISS Bernard – Chorale de l'Orient – L'Orient • GOLAY Roger – Chorale du Brassus – Le Brassus • JAN Pierre - L'Espérance - Villars-le-Grand • PEREY Michel – L'Espérance - Penthéraz • PRADERVAND Jacques – CH de Grandcour – Grandcour • PRADERVAND Jacques – Chorège - Payerne

### **CITATION (60 ANS D'ACTIVITÉ)**

#### HOMMES (5)

CALIGARI Jean-Pierre – L'Espérance - Bussigny • COTTIER Roger - CH de Missy - Missy • GRIN Frédy – La Récréation – Yverdon-les-Bains • MORET Jean-Pierre - L'Espérance - Bussigny • QUILLET Gérard - CH de Missy - Missy

**CITATION (65 ANS D'ACTIVITÉ)****HOMMES (4)**

AUBORT Gilbert – Ass. chorale de Glion-Roche-Villeneuve - Roche • BONJOUR Roland – Echo des Pléiades - Blonay • MEYLAN Jean-Maurice – Chorale de l'Orient – L'Orient • ROCHAT Michel - Chorale de l'Orient – L'Orient

**DOYENS – 71 ANS D'ACTIVITÉ (1)**

- JEAN-MAIRET René - CH de Grandcour – Grandcour

*CHANT : « Chante en mon cœur » str. 3 - sous la direction de Alain DEVALLONNE*

**13. Propositions individuelles et divers**

Aucune proposition des sociétés n'étant parvenue dans les délais au CC de la SCCV (2 mois avant l'AD selon art. 13 des statuts), le Président demande à l'assemblée si quelqu'un veut prendre la parole pour un point divers.

Au nom de la SCCV, le Président ne saurait manquer d'adresser ses remerciements aux sociétés pour leur parfaite organisation. Sa gratitude s'adresse également à toutes les personnes qui ont pourvu au bon déroulement de cette journée ; à la commune de Payerne qui va nous métamorphoser en Châtelaines du Château de Montagny ou en chevaliers de la Tour Bertholod ; à ses employés, aux intendants de cette magnifique salle, aux pompiers et aux samaritains qui veillent en toute discrétion sur notre santé et notre sécurité.

**14. Clôture de l'assemblée**

Avant d'enjoindre invités et délégués à prendre le chemin de la salle à manger via la salle des « pas perdus », notre Président a le plaisir d'acclamer M. Jacques HENCHOZ major de table qui nous donnera toutes les indications utiles pour prendre l'apéritif et nous déplacer au lieu du repas.

Très brève intervention du major de table.

Avant de clore l'Assemblée, Madame la Vice-présidente, Priska DUTOIT Scheuner, se fait un plaisir d'adresser, au nom de toutes et tous, ses remerciements à notre Président pour son immense dévouement à la cause de l'art choral, sa parfaite maîtrise dans la conduite des débats, louant ainsi les valeurs d'une tâche accomplie.

Le Président lève officiellement cette 159<sup>ème</sup> assemblée des délégués : il est 12 h 17 .

Villeneuve et Pompaples, le 20 mars 2013

Le Président Central :



Claude-André MANI

Le Secrétaire Général :



Bernard DUTRUY